

## ► Des travaux pour faciliter la vie

*Chacun peut le constater, les travaux prennent les formes les plus diverses : remise à neuf de trottoirs ou (et) de chaussée notamment après la réhabilitation des réseaux d'assainissement, la construction d'immeubles, le renforcement de l'éclairage public ou encore les travaux de mise en conformité.*

### ► La voirie : un travail quotidien

*Les travaux sur la voirie peuvent causer quelques désagréments aux habitants, mais ils apportent toujours des améliorations notables.*

#### Voirie : avenue de la Marne après les rues Danton et Victor Hugo



La voirie de l'avenue de la Marne va être complètement refaite en 2007 : le chantier sera d'importance puisqu'il concernera aussi la réfection de la chaussée, des trottoirs, du stationnement, des candélabres. La Ville, soucieuse d'adopter de plus en plus des techniques répondant aux principes du développement durable, a fait le choix d'un enrobé "tiède et phonique" pour cette chaussée : ce revêtement a l'avantage de dépenser moins d'énergie dans sa composition et d'absorber les décibels des véhicules en circulation... car les nuisances sonores figurent parmi les pollutions qui gênent le plus les habitants en agglomération.

Les derniers aménagements de voirie rue Victor Hugo sont terminés comme la réfection des trottoirs, la pose de candélabres en fonte de style ancien et peints aux couleurs de la façade du marché couvert entre l'avenue Verdier et la rue Louis Rolland, ou encore le remplacement des bordures de trottoirs en béton par du granit, etc.

La voirie de la rue Danton côté rue Barbès a été revue : les trottoirs sont

pavés, des candélabres posés et des emplacements de stationnement payants créés en zone verte.

#### La voirie jusqu'au moindre détail

Les travaux de reprise d'étanchéité de la crypte du cimetière sont achevés.

Le mobilier urbain quelque peu défraîchi des rues Lafontaine, Racine et Fénelon a été repeint en blanc. De nouvelles corbeilles de style moderne ont été posées dans toute la ville.

#### De nouveaux trottoirs

La réfection des trottoirs est achevée avenue de Verdun côté pair entre la rue Molière et l'avenue Marx Dormoy et côté pair entre Molière et passage Raymond.

La dernière phase de réfection du passage Jean Moulin a été effectuée côté rue de la Vanne. La réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue Barbusse entre la rue Arthur Auger est terminée. Trottoirs, chaussée et éclairage ont été refaits en fin d'année devant les nouveaux ateliers municipaux rue Paul Bert.

#### Un bel éclairage

Les candélabres en bois de l'avenue Emile Boutroux ont été remplacés par des mats métalliques blancs.

Les candélabres de la rue Gabriel Péri entre les avenues de la République et Pierre Brossolette ainsi que ceux de la rue Fénelon entre les rues Périer et Molière ont été repeints en décembre. Le Conseil général a remplacé les



candélabres avenue Pierre Brossolette du 183 à l'avenue Marx Dormoy.

#### Du stationnement adapté

Des demandes motivées de places de stationnement pour les personnes handicapées sont régulièrement accordées : c'est le cas aux 18, 59-61 rue Victor Hugo, 35 avenue Verdun et 9, rue Danton. Des places de stationnement payant en zone verte sont créées rue de la Vanne côté impair entre le boulevard de Gaulle et la rue Thalheimer.

Pour cause de travaux, une zone de livraison provisoire réservée au magasin Atac Molière a été créée au 156, avenue de la République pour une durée d'un an. De nouveaux espaces de stationnement affectés aux deux-roues ont été ajoutés en ville dans les quartiers qui n'en disposaient pas assez. Enfin, les arrêts de bus de la ligne 68 ont été mis aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

#### Métro : des perturbations à prévoir

Les travaux de remplacement de conduites d'eau et de dévoiement de canalisations en vue du prolongement de la ligne 4 sont de nouveau à prévoir place du Général Leclerc et rue Louis Rolland qui risque d'être coupée à la circulation quelques temps. ■

## ► Les gros chantiers avancent

*La réfection du gymnase Maurice Arnoux victime voici quelques années d'un incendie, la poursuite des travaux dans le futur espace multi-accueil et le remplacement de la pelouse synthétique au stade Jean Lezer constituent aussi l'actualité automnale de Montrouge.*

### RÉGIE VOIRIE : DES TRAVAUX RÉALISÉS QUOTIDIENNEMENT

Ils travaillent tous les jours pour que votre quotidien soit le plus agréable possible à Montrouge. Un poteau "bousculé" ou une barrière arrachée par un camion... Les agents municipaux de la régie voirie interviennent dès qu'ils en sont avertis, plus vite que ne pourrait le faire un intervenant extérieur.

La régie voirie est composée de onze personnes parmi lesquels deux responsables. Chargés de l'entretien courant de la voirie et de la gestion du mobilier urbain (pose et dépose de panneaux, poteaux, barrières), ils participent à la réfection de trottoirs sur le territoire de la commune. Ces techniciens sont de plus en plus qualifiés, ils effectuent leurs tâches par tous les temps. Le recours à ces travailleurs de l'ombre en un temps record est même facteur d'économies pour la collectivité quand les chantiers ne requièrent pas un déploiement de moyens considérable. Cette souplesse dans le déploiement des équipes, cette réactivité et cette connaissance du terrain sont des gages d'efficacité.

Un seul chiffre pour illustrer l'étendue du travail abattu : au cours des deux derniers mois, plus de 500 m<sup>2</sup> de trottoirs ont été refaits, notamment à l'angle de la rue Victor Basch et de la rue Chaintron, au carrefour Carvès-Basch ainsi qu'au 23 rue Boileau, au 31 avenue de la République, création de bateaux-pavés inclus et même des places de stationnement et des poses de bordures en plus des trottoirs au 80-84 avenue Aristide Briand. ■

### Galerie commerçante : ça se précise



Un permis de construire est déposé afin de procéder dans le courant de l'année 2007 à la réalisation d'une galerie commerçante rue du Colonel Gillon : les enseignes situées au pied des bâtiments face à la mairie seront relogées sous les arcades prévues.

### Piscine municipale : le chantier avance

Les deux bassins de la piscine, ludique et sportif, ont été mis en eau. Les structures de l'extension sur solarium ainsi que du mur-rideau sont terminées.

### La Maison des Associations active en 2007

Une salle de 110 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée de la Maison des Associations est en passe d'être équipée d'un vidéo-projecteur au plafond, d'un écran électrique, d'une sonorisation, etc. Cet aménagement ainsi qu'une signalétique tant intérieure qu'extérieure ont décalé l'aménagement des associations et des syndicats dans cet équipement. La Ville en a profité pour réhabiliter deux blocs sanitaires côté centre de loisirs élémentaire rue de la Vanne.

### Gymnase Arnoux : l'eménagement se termine

Le chantier de réhabilitation du gymnase Maurice Arnoux est en voie

d'achèvement : seul le sol du DOJO est à poser. L'activité musculation est installée provisoirement dans une partie de la salle de gymnastique tant que les finitions dans la salle définitive ne sont pas achevées. Les travaux de réfection de la salle multi-sports se poursuivent : les faux-plafonds et les peintures ont été remplacés, le sol plastique le sera bientôt par du revêtement sportif "imitation parquet". L'objectif est d'ouvrir l'équipement au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2007.

### Les extensions prennent forme

Le permis de construire concernant l'extension et la réhabilitation du groupe scolaire Aristide Briand avec l'installation d'une cuisine en liaison froide en zone centrale pour les deux écoles a été déposé. Une étude porte également sur l'extension de la maternelle Buffalo afin d'accueillir de nouvelles classes ainsi que celles qui sont à l'heure actuelle dans les locaux de l'école élémentaire voisine, mais aussi sur la transformation du réfectoire de l'école primaire et de la cuisine à l'instar des autres établissements.

### Des fenêtres pour Queneau

La 1<sup>ère</sup> phase de remplacement des menuiseries extérieures de l'école élémentaire Raymond Queneau côtés avenue Henri Ginoux et Amaury Duval sera réalisée d'ici la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2007. Il s'agira de menuiseries aluminium.

### Le programme Petite Enfance

Les permis de construire des deux jardins d'éveil d'une capacité de 30 enfants (au 12, rue de la Vanne et au 7, rue du 11 novembre) ont été déposés : les travaux devraient démarrer au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2007. ■

## ► Embellir le quotidien

### Des fleurs même en hiver

La Ville a replanté une haie de bambous le long du mur derrière le triangle verdoyant et fleuri à l'angle de la rue Arthur Auger et de l'avenue Jean Jaurès. Une avenue Jean Jaurès où les jardinières ont été refaites comme prévu, environ 700 arbustes (Berberis, Photinias ou Pyracantha) remplacés de manière à former une haie végétalisée à la belle saison, difficilement franchissable, et des bulbes (tulipes, jonquilles, etc) plantés pour fleurir au printemps. Quant aux arbres d'alignement de l'avenue M. Dormoy, ils seront élagués en 2007 pour laisser passer davantage de

lumière. Et les arbres morts et dépérissant de Camille Pelletan (des hêtres "gold" en colonne) seront remplacés au compte de la pépinière.

### Nouveau square

Un jardin devrait ouvrir ses portes au public d'ici l'été prochain à l'angle des rues Floquet et Victor Basch.

La création d'un square rue Danton est en voie d'achèvement : la clôture et le mobilier ont été posés (9 bancs avec dossier et 8 fauteuils confortables ainsi que des corbeilles coordonnées en fonte), des jeux pour les petits ont été installés. L'espace vert sera doté d'un



mélange de plantes vivaces et de graminées (mélisse, pourpre), d'arbustes tels que des ifs en boule, des lauriers du Portugal, des berberis et des bambous. Ce jardin situé sur le passage, autrefois, de l'Arpajonnais, a d'ailleurs une forme évoquant l'univers du rail et la structure de jeux est un petit train ! ■

## ► Une première en France : la Ville de Montrouge crée un Service de la Réglementation Urbaine

*La création du S.R.U. (Service de la Réglementation Urbaine) répond à deux objectifs que s'est fixée la municipalité : veiller à l'application de la réglementation urbaine et harmoniser les pratiques de contrôle sur son territoire. Le SRU n'additionne pas des compétences, bien au contraire il rassemble des compétences transversales.*

### Une première

Si le Service de Réglementation Urbaine a été créé en décembre 2005, il est opérationnel depuis octobre 2006. Il a deux missions essentielles : la protection du cadre de vie et la sécurisation/surveillance de la voie publique. Il rassemble les femmes et les hommes de la Police Municipale, l'inspecteur de voirie, les inspecteurs de l'hygiène et de la salubrité publiques, les agents de surveillance de la voie publique, les agents chargés de la sécurité à la sortie des écoles. Toutes les demandes relatives à ces domaines sont centralisées et étudiées par un seul comité technique d'intervention. Un plan d'action est alors décidé de manière à appréhender la demande dans sa globalité. Les affaires urgentes sont quant à elles traitées d'emblée par les spécialistes concernés.

### Les acteurs du SRU

**Sous l'autorité d'un chef de service, le SRU regroupe :**

- La police municipale intervient sur

tout ce qui touche à la sécurité de la ville. Cette intervention s'élargit avec de nouvelles missions : contrôle des nuisances sonores des 2 roues, patrouilles en VTT, missions conjointes avec la police nationale sur la vitesse et l'alcoolémie au volant, enquêtes administratives.

- L'inspecteur de voirie qui contrôle la régularité de l'occupation du domaine public, l'application de la législation sur les déchets industriels et enquêtent sur les dépôts sauvages.

- Les inspecteurs d'hygiène et de salubrité qui contrôlent les établissements à caractère alimentaire, mènent des procédures relatives aux logements insalubres et aux périls d'immeuble et gèrent l'occupation commerciale du domaine public.

- Les gardiens de square qui veillent à l'état des espaces verts et de leur mobilier, sensibilisent à la préservation de ce patrimoine et participent à la surveillance de la voie publique.

- Les agents de surveillance de la voie publique qui interviennent pour les infractions au stationnement payant et

gênant, signalent les incidents de voie publique.

- Les agents « points école » qui sécurisent les entrées et sorties d'écoles et constatent par voie de rapport tout incident.

### Des missions transversales

Pour exemple, lorsqu'un chantier s'ouvre sur la voie publique : l'inspecteur de voirie contrôle la régularité de l'occupation du domaine public, l'inspecteur hygiène/salubrité vérifie la conformité de ce chantier en termes de salubrité publique et enfin le gardien de police municipale qui peut dresser le cas échéant un procès-verbal. Ainsi, les dossiers faisant appel à plusieurs compétences telles que le plan communal sur la grippe aviaire ou la vidéo protection relèvent de ce service. La rapidité d'intervention et l'efficacité en sont optimisées. À terme, tous les agents regroupés par le SRU auront une mission permanente et complémentaire de surveillance de la voie publique et par conséquent de signalant. ■

## ► Développement durable : enjeu du XXI<sup>e</sup> siècle

*Nous abordons dans ce numéro de Montrouge Magazine le thème du développement durable, thème que nous serons amené à développer de façon plus explicite et surtout plus concrète dans nos prochaines éditions. Ce préambule permet d'en présenter les grands principes.*



La maison sans gaspillage

Le développement durable, un thème à la mode ? Certainement pas car nous n'avons pas de planète de rechange. C'est à chacun de nous d'en prendre conscience et d'agir au quotidien pour améliorer une situation que les plus grands scientifiques annoncent délicates. Mais comment améliorer les conditions de vie de tous les citoyens du monde sans épuiser définitivement la Terre ? Comment satisfaire les besoins des hommes d'aujourd'hui tout en léguant aux générations futures la planète bleue en bon état ? Un constat, l'énergie se fait de plus en plus rare alors que la population sur la terre ne fait que grimper, dépassant le seuil symbolique de 6 milliards d'individus. Or, 20% de la population mondiale consomme 80% des ressources naturelles. Apprendre à économiser et à partager de manière équitable les ressources, utiliser les technologies qui polluent moins, qui



Des panneaux solaires

gaspillent moins d'eau et moins d'énergie, et surtout changer nos habitudes de consommation et nos comportements : c'est cela, le développement durable. Une volonté d'agir nécessaire et urgente, et qui est l'affaire de tous.

### Une démarche participative

Les collectivités locales sont des acteurs privilégiés car garants du patrimoine commun; c'est pourquoi le conseil municipal de Montrouge s'est engagé, par une délibération du 28 juin 2006, dans un vaste programme d'action pour le développement durable, structuré par une démarche rigoureuse et pragmatique : l'Agenda 21\*.

Véritable feuille de route, cette démarche est participative, construite avec les services, les élus, les acteurs du territoire et les habitants. Vous avez donc vous aussi votre rôle à jouer.

Dans ce vaste chantier de réflexion, la municipalité souhaite axer ses efforts sur les thèmes suivants :

- L'énergie
- L'adoption de modes de consommation responsables
- L'information, la sensibilisation et la mobilisation des agents de la municipa-

lité et des habitants pour adopter d'autres comportements

- L'éducation relative au développement durable.

### La Ville doit donner l'exemple

La Ville se mobilise tout particulièrement à travers l'exemplarité de la collectivité c'est à dire par l'intégration des principes du développement durable dans l'activité interne de la Ville (achats, énergie, relations sociales,...) afin de limiter les impacts sur l'environnement et réduire les gaspillages de toute nature.

Afin que cette démarche soit la plus lisible et pertinente possible, la ville de Montrouge s'est attachée les services d'un bureau d'étude ABCD DURABLE qui sera chargé d'apporter son expertise tout au long de la démarche. Véritable engagement que prend la ville, l'Agenda 21 sera aussi un outil de dialogue avec les habitants à travers la concertation. ■

*\*Celui-ci a été adopté par les pays signataires de la Déclaration de Rio de Janeiro en juin 1992. Ses principales fonctions sont la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la production de biens et de services durables, la protection de l'environnement.*

